Le club de VTT de Briance Roselle Aventure organise son repas annuel

Comme chaque année, les licenciés sont heureux de vous convier à leur repas dansant, tous êtes les bienvenus, familles, enfants et amis, pour découvrir la bonne humeur qui y règne ainsi que la vie de ce club si convivial!

Puis, cela vous donnera peut être envie de découvrir le vélo avec nous!

Alors rendez vous le **17 Novembre 2012** à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Saint Paul.

MENU

MENU enfant jusqu'à 12 ans

Potage de légumes
Assortiment de charcuteries
Sauté de veau aux girolles
Et son écrasé de pommes de terre
Salade fromages
Délice aux fruits de la passion
Café
Vin compris

Potage Escalope à la crème et pâtes Cornet glacé

Petite nouveauté, cette année ce sera une soirée déguisée, aussi tous ceux qui viendront déguisés se verront offrir un rosé pamplemousse, alors bonne recherche pour vos déguisements....

Bulletin d'inscription
Nom : Prénom :
Adresse:
Code postal : Ville :
Téléphone :
Nombre de repas : adultes à 21€
Nombre de repas : enfants à 8€ (pour les enfants jusqu'à 12 ans)
TOTAL :€

Réservations auprès de Melle PENY Sarah au 06 77 28 27 85, ou Melle VINCENT Charlotte au 05 55 31 18 32.

Règlement à l'inscription (à l'ordre de <u>Briance Roselle Aventure</u>).

Bulletin et règlement à retourner **avant le 7 Novembre 2012** à Melle VINCENT Charlotte, Taubrégeas, 87 400 La Geneytouse.

A l'attention des nouveaux licenciés

Pour réaliser le meilleur bénéfice possible, le repas est organisé et servi par les licenciés, ce qui veut donc dire que si vous venez au repas, vous serez bénévoles pour la mise en place de la salle (le samedi après midi), ou le service en salle (le samedi soir, sachant que vous ne serez pas mobilisés longtemps) ou la vaisselle (le dimanche matin). Nous avons besoin de vous pour ces 3 postes. Aussi, merci de nous indiquer avec votre inscription, pour quel poste serez vous disponible, ou si cela vous est égal.

Enfin, vous serez placés sur une table, alors si vous désirez être avec quelqu'un, n'hésitez pas à le mentionner (sachant que les places restent libres sur la table)

Sarah et Charlotte